

<https://www.zurbains.com/societe/immobilier/abandon-d-europacity-les-agriculteurs-devraient-pouvoir-conserver-les-terres.html>



Abandon d'Europacity : les agriculteurs devraient pouvoir conserver les terres agricoles

- Société - Immobilier -



Date de mise en ligne : dimanche 17 novembre 2019

Copyright © Zurbains - Tous droits réservés

Abandon d'Europacity : les agriculteurs doivent être maintenus sur le site, selon leur Chambre

Le 7 novembre, Emmanuel Macron a annoncé l'abandon d'Europacity, un mégacomplexe de commerces et de loisirs qui devait être implanté d'ici 2027 dans le Val-d'Oise, et hérissait les défenseurs de l'environnement comme les petits commerçants.

Ce projet devait couvrir 80 hectares de terres agricoles entre Paris et Roissy.

Saluant "une décision logique pour un projet démesuré", la Chambre d'agriculture de la région Ile-de-France tient à "rappeler" dans un communiqué dimanche que "des agriculteurs sont déjà installés et exploitent les terres agricoles" sur le site envisagé.

"Au nom du maintien du potentiel productif agricole et de la lutte contre l'artificialisation des terres", la Chambre "demande à ce que les agriculteurs soient maintenus et que de nouveaux débouchés viables économiquement leurs soient proposés".

Selon elle en effet, "des projets alternatifs, tous plus utopiques les uns que les autres, fleurissent depuis des années et reprennent vie suite à l'abandon du projet Europacity, visant notamment à revoir le modèle agricole".

Selon la Chambre d'agriculture, les collectivités doivent désormais "proposer de nouveaux débouchés, avec une réelle valeur ajoutée. Nous défendons l'idée que ces terres participent au développement de filières viables, porteuses et en capacité de répondre aux demandes d'approvisionnement des 12 millions de franciliens", met-elle en avant.

Selon les Safer, les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, entre 1980 et aujourd'hui, la surface agricole utile totale en France - composée de terres à labour, de prairies et de zones de viticulture - a été réduite de 32 à 27 millions d'hectares avec la construction d'aménagements routiers, commerciaux et urbanistiques.

Post-scriptum :

L'adresse originale de cet article est <https://www.francetransactions.com/...>